Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 5 (1990)

Heft: 1: Gazette

Rubrik: En direct

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN DIRECT

L'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPF–Zurich

C'est en 1972 que l'Institut pour la conservation des monuments historiques a été créé à l'EPF–Zurich. Jusqu'en 1980 le Professeur Albert Knoepfli a dirigé l'Institut qui a ensuite été confié aux Professeurs Georg Mörsch et Hans Rudolf Sennhauser qui exercent pendant deux ans, chacun à leur tour, la fonction de directeur de l'Institut. Le Professeur Mörsch est actuellement en charge jusqu'en juin 1990, date à laquelle il passera les pouvoirs à son collègue, le Professeur Hans Rudolf Sennhauser.

Le NIKE s'est entretenu avec le Professeur Mörsch:

NIKE: Quelles sont les tâches principales de l'Institut à l'heure actuelle?

Prof. Mörsch: D'une manière générale tous nos efforts et nos moyens sont concentrés sur la conservation des monuments historiques qui est depuis 1972 l'objectif primordial de l'Institut. Nous réfléchissons aux méthodes et aux moyens nécessaires à la protection et à la conservation des monuments historiques, notre travail se limite naturellement à la Suisse mais nous nous efforçons également d'entretenir des relations et des connexions internationales. L'Institut accorde une place prépondérante aux possibilités de communication interdisciplinaires. Les tâches qui nous incombent ne peuvent être menées à bien que s'il nous est possible de tenir compte de tous les problèmes et de toutes les théories que les disciplines des sciences naturelles et humaines offrent à nous. A ce niveau il convient de mentionner que notre domaine d'action dépend de notre capacité financière qui est malheureusement limitée. Tous nos efforts ont essentiellement pour objectif de répertorier les données et les faits concernant les monuments, de les rendre accessibles et de faire en sorte qu'il en soit tenu compte dans le processus de conservation des monuments.

NIKE: Combien de collaborateurs travaillent actuellement pour l'Institut?

Prof. Mörsch: Comme vous le savez l'Institut comprend deux sections, une à Zurich et une autre à Zurzach. Pendant qu'à Zurich nous nous consacrons aux sciences naturelles et humaines ainsi qu'aux théories fondamentales, le Professeur Sennhauser à Zurzach dispose d'un institut qui offre des prestations hautement spécialisées dans les domaines de l'archéologie médiévale et de l'archéologie des monuments. 20 personnes travaillent à l'Institut; parmi ces collaborateurs je compte également le personnel du secrétariat et les stagiaires académiques. L'Institut emploie quelques collaborateurs très spécialisés: un spécialiste en sciences naturelles, un restaurateur scientifique, un ingenieur–géomètre, un spécialiste de la bibilographie internationale dans le domaine de la conservation des monuments historiques. La chaire elle–même n'a pour ainsi dire pas de personnel, elle ne dispose que d'un poste d'assistant. Il faut dire que nous souffrons à tous les niveaux du quota de postes accordé par la Confédération. Bien des domaines et des disciplines ne disposent de ce fait pas du personnel dont ils auraient besoin.

NIKE: Quelles sont les possibilités actuelles de l'Institut dans le domaine de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de l'information?

Prof. Mörsch: Nous ne pratiquons la recherche fondamentale que dans le cas où cette forme de recherche peut être directement appliquée à l'objet. En fait nous ne sommes pas un institut de recherche au sens pur du terme. La recherche que nous pratiquons nous apporte de nombreuses réponses intéressantes à des problèmes intéressants de nature concrète; par exemple nous étudions le problème complexe de la cristallisation saline dans les ouvrages de maçonnerie qui est à l'origine de dommages que l'on peut constater à la surface des monuments, sur le crépis et sur les peintures murales, etc. Dans de tels cas, les solutions ne peuvent être trouvées qu'après une longue période d'observation. Nous étudions également sur de longues périodes les climats ambiants. Dans ce domaine nous avons, au cours de dernières années, effectué de nombreuses recherches dans l'église de l'Abbaye de Müstair et dans la crypte de la Cathédrale de Zurich. Pour ce qui est de l'information nous travaillons constamment à la publication de nos propres ouvrages. A ce niveau notre rôle dans le domaine de l'enseignement est également à mentionner, nous avons par là la possibilité de tester directement nos pensées et nos réflexions car nous entretenons un dialogue constant avec nos étudiants qui constituent un auditoire toujours critique et perspicace.

NIKE: De quelle manière votre Institut collabore–t–il avec les professionnels de la conservation et de la restauration dans la pratique, sur les chantiers?

Prof. Mörsch: Nous tenons bien sûr compte des méthodes de construction en vigueur en Suisse, des responsabilités et des compétences de chacun. Nous faisons en sorte d'apporter un complément et un appui aux capacités de nos collègues et je dois dire que tout se passe dans les meilleures conditions. Mais également dans ce domaine il y a des réserves à faire, il y a parfois des moments où le travail abonde et nous ne pouvons pas être partout. Il faut également tenir compte du fait que les structures sont différentes d'un canton à l'autre, d'une ville à l'autre; notre coopération doit être adaptée à chaque cas, nous tenons compte de l'urgence et du besoin réel de notre intervention spécialisée. Nous avons souvent l'occasion de constater que l'enseigne–

ment de l'histoire de l'art dans les universités ne se préoccupe guère de la conservation des monuments historiques. Les méthodes de conservation ne sont que trop rarement évoquées, discutées et expliquées et cette lacune a des conséquences néfastes sur les travaux entrepris sur les monuments. Nous devons bien sûr être constamment conscients du fait que nos collègues qui sont directement confrontés à la pratique ont plus de responsabilités que nous. Je crois pouvoir dire que nos collègues comprennent la situation dans laquelle nous sommes en tant qu'universitaires spécialisés. Pour illustrer la bonne entente de notre Institut avec nos collègues conservateurs, je ne citerai que les conférences que l'Association des conservateurs suisses de monuments historiques (ACMH) organise avec notre Institut depuis quelques semestres et qui connaisssent un grand succès.

NIKE: Quels sont vos projets concrets pour l'année en cours?

Prof. Mörsch: A l'heure actuelle la Confédération s'occupe de la révision de la Loi sur la protection de la nature et du paysage. La Confédération se doit en effet d'apporter son soutien à la protection des monuments historiques. Dans ce contexte une collaboration plus étroite est en train de s'instaurer entre l'Office fédéral de la culture et l'EPF. Nous avons également l'intention de remédier aux problèmes qui se posent au niveau scientifique en créant un 'Expert-Center' pour la conservation des monuments historiques, le projet concret de création existe déjà.

NIKE: A votre avis où se situent les problèmes à l'heure actuelle dans la pratique de la conservation des monuments historiques?

Prof. Mörsch: Il existe malheureusement de grandes régions (et des cantons) en Suisse qui ne disposent que d'un nombre très restreint de conservateurs et de collaborateurs dans le domaine de la conservation et qui, donc, entreprennent trop peu à ce niveau. Il faut donc faire prendre conscience aux cantons de l'importance de la sauvegarde de notre patrimoine, cette tâche nous concerne tous. La Suisse est sans aucun doute un pays de grande tradition culturelle doté d'un sentiment patriotique très fort. Présenté sous cette forme de symbole historique traditionnel, le monument historique peut sensibiliser la population de la manière la plus authentique, la plus accessible et la plus directe car il fait appel au sens patriotique de chacun. Il convient de préserver ce sentiment patriotique qui est en chacun de nous; pour cela il faut renforcer les structures spécialisées au niveau fédéral et donc développer notre Institut, partenaire de ces structures.

NIKE: Mais comment renforcer ces structures?

Prof. Mörsch: Je pense qu'il faudrait que la Confédération assume une fonction 'dirigiste' au niveau financier. Les structures fédéralistes sont très bien définies et me conviennent telles qu'elles sont. La Confédération pourrait en plus des experts et des consultants qu'elle met à disposition par l'intermédiaire de la Commission fédérale des monuments historiques, exiger de la part des cantons la création de services spécialisés dans la protection des monuments historiques comprenant un nombre minimum de personnel qualifié avant qu'elle accorde des subventions. Pris dans son ensemble il s'agit en fait d'un problème délicat car les cantons ne devraient pas, dans ce domaine, être placés sous la tutelle de l'Etat. Je serais en fait plutôt partisan de structures fédéralistes renforcées employant des collaborateurs professionnels conscients de l'enjeu culturel.

NIKE: Quel est votre souhait le plus cher ou quels sont vos souhaits les plus chers pour 1990?

Prof. Mörsch: Il y a des souhaits de différentes sortes. Mon souhait le plus cher est de trouver les moyens de faire comprendre aux hommes politiques et à l'opinion publique que la conservation de notre patrimoine culturel est capitale et que la conservation de nos monuments historiques est absolument nécessaire à notre existence. Pour ce qui est de mes nombreux souhaits concrets je voudrais réclamer que lors des discussions sur les problèmes de la circulation, il soit définitivement reconnu que nos vieilles villes historiques ne peuvent en aucun cas supporter la construction de nouveaux garages souterrains, ces constructions peuvent également être à l'origine de dommages et de risques incalculables pour l'archéologie. Le dossier 'garages souterrains' dans les centres des villes devrait donc être classé définitivement.

Entretien mené par Gian-Willi Vonesch